

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 37

N°046

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018

L'AN deux mille dix huit, le 28 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 21 mars 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Sylvie DUCATTEAU	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Abderrahim HAFIDI
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Roland CECCOTTI-RICCI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des
Finances/Service Budget et Qualité Comptable

OBJET : Approbation du bilan de clôture du contrat de mandat public conclu entre la Ville d'Aubervilliers et la SPL Plaine Commune Développement pour la réalisation d'un Réseau de chaleur provisoire à la ZAC Canal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu la délibération n° 291 du 19 septembre 2013 approuvant le contrat de mandat public pour la réalisation d'un réseau de chaleur interne à la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers entre la ville d'Aubervilliers et la SPL Plaine Commune Développement,

Vu le contrat de mandat public conclu à cet effet entre la Ville et la SPL Plaine Commune Développement le 24 janvier 2014, et notamment son article 14,

Vu le bilan définitif de l'opération présenté par la SPL Plaine Commune Développement fixant le montant total de l'opération à 414 784,35 € TTC dont 395 030,23 € TTC pour les travaux et 19 754,12 € TTC pour la rémunération du mandataire,

Considérant qu'il ressort du bilan global de l'opération qu'il y a lieu de demander le reversement des avances de fonds trop versées au mandataire, soit 11 252,43 €,

Adoption à l'unanimité par 36 pour , 5 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Jean-Yves VANNIER, Rachid ZAÏRI) , 3 ne prennent pas part au vote(Jean-François MONINO, Pascal BEAUDET, Hakim RACHEDI)

DELIBERE :

APPROUVE le bilan définitif du contrat de mandat public conclu avec la SPL Plaine Commune Développement pour la réalisation du Réseau de chaleur de la ZAC Canal pour un montant total de 414 784,35 € TTC ;

DEMANDE au mandataire le remboursement des avances de fonds trop versées par la Ville soit 11 252,43 €.

Reçu en préfecture le : 30/03/18

Publié le : 30/03/18

Certifié exécutoire : 30/03/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

